EQUIPEMENTS DE SECURITE MONTAGNE 2017

GROUPES	INTERNATIONAL				NATIONAL			NATIONAL - REGIONAL						
	N	A	D-E	CN	ST	SP	D	N	FN	A	FA	E	CN-F, CN, CM	FC, F2000, GT de Série
Armature de Sécurité	ANNEXE J				ANNEXE J			ANNEXE J & RP pour FN		ANNEXE J & RP pour FA		ANNEXE J & RP pour CM		RP
Harnais 5 points minimum homologués FIA Norme 8853/98 en cours de validité	X				X			X						X
Harnais 6 points minimum homologués FIA Norme 8853/98 en cours de validité				X	REC		X						X	
Pare brise en verre feuilleté	X			RP	RP			X					RP	X
Film anti-déflagrant								X						RP
Extincteur 2Kg (poudre ou liste N°6) en cours de validité	X							X						X
Extincteur voiture fermée AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16 en cours de validité	Obligatoire liste N°16													RP
Extincteur voiture ouverte AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16 en cours de validité				X			X						X	
Coupe circuit			X				X		X					X
Vêtements et gants ininflamables (Norme obligatoire se référer au règlement combinaison. Normes FIA broderie uniquement, voir identification des combinaisons).	X				RP			X *1						
Cagoule homologuée FIA en cours de validité	X						X	X		X			X	X
Sous vêtements homologués FIA en cours de validité	X						X	REC *2		REC *2			X	REC *2
Chaussure homologuée FIA en cours de validité	X						X	X		X			X	X
Fixations suplémentaires : 2 par capot	REC	X	RP				RP	REC		X			RP	RP
Anneau de remorquage AV-AR	X						X	X						
Double circuit de freinage														
2 rétroviseurs extérieurs	X		RP			RP		X					RP	X
Mousse d'arceau	ANNEXE J		RP			RP		ANNEXE J						RP
Type de réservoir carburant														
Canalisation de carburant														
Casques homologation reconnue FIA compatible RFT	X				X	X	X	X				X	X	X
Système Retenue Frontale de Tête														
Siège homologué FIA en cours de validité	X												RP	

Légende : X ou Obl = obligatoire ; REC = recommandé ; RP = se reporter à la réglementation particulière à ce groupe.
Pour d'autres produits, voir RP et Annexe J (liste N°6).
Il est rappelé qu'en cas de doute sur un point de sécurité mentionné dans le tableau ci-dessous, il convient de se repporter au texte du règlement qui fait foi.

*1	A compter du 1er janvier 2018, Combinaison Norme FIA 8856-2000 Obligatoire.
*2	A compter du 1er janvier 2018, haut de sous-vêtements (t-shirt manche longue) norme FIA 8856-2000 Obligatoire.